

PAPS

Pôle d'accompagnement à la persévérance scolaire

Rectorat
SAIO-MLDS

Objectifs	<p>Permettre à l'élève de</p> <ul style="list-style-type: none"> - reprendre confiance en lui, - préparer son retour en formation qualifiante <p>soit par voie scolaire soit en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - donner la possibilité à chaque élève : <ul style="list-style-type: none"> - de faire le point de ses compétences, ses centres d'intérêt, - de compléter les pré-requis nécessaires à l'entrée dans un cursus de formation, - d'élaborer et de finaliser un parcours de formation - de retourner en formation initiale, - de signer un contrat de formation en alternance (apprentissage, professionnalisation...), - de trouver d'autres parcours de formation (AFPA, GRETA, ...), - d'accéder à l'emploi...
Public	<p>Jeunes de plus de 16 ans sans solution de formation, sortis du système scolaire depuis moins d'un an sans diplôme qualifiant. Jeunes scolarisé et bénéficiant d'un PAFI (parcours adapté en formation initiale) ayant besoin d'un suivi plus individuel pendant une période donnée</p>
Statut de l'élève	<p>Elève de l'établissement d'accueil pour le jeune relevant d'une action à temps complet comme pour celui relevant de l'action à temps partiel. Elève scolarisé en risque de décrochage dans les établissements du département par conventionnant</p>
Modalités	<p>Le PAPS est placé sous la responsabilité du chef d'établissement où il est implanté. Il fait l'objet d'un projet pédagogique, inscrit dans les projets départemental et académique.</p>
Procédure d'ouverture	<p>Validation par le recteur après instruction Envoi d'un avis d'ouverture à l'EPLE support de l'action. Le dispositif fait obligatoirement l'objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de bilans pédagogiques et financiers pendant le déroulement de l'action, - d'une évaluation finale (pédagogique et financière) adressée au recteur <p>Cette évaluation doit permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de s'assurer que les modalités et les contenus correspondent bien aux objectifs initiaux, - de mesurer l'impact des méthodes pédagogiques utilisées sur les résultats des élèves, - d'analyser le suivi quantitatif à la sortie de l'action, - de connaître le devenir de chaque élève à l'issue de l'action.
Procédure de clôture	<p>Bilan pédagogique et financier Tableau de suivi et devenir des élèves concernés</p>

<p>Organisation pédagogique</p>	<p>Le dispositif est organisé en modules afin de favoriser une souplesse d'adaptation et l'individualisation de la prise en charge de chaque élève. L'individualisation nécessite au préalable un positionnement de l'élève. Une formalisation du parcours de chaque élève est nécessaire pour lui permettre de se situer tout au long du dispositif. Une pédagogie de l'alternance est mise en place pour permettre une découverte de l'entreprise, des métiers et la validation des projets réalistes.</p> <p>L'élève bénéficie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un accompagnement individualisé et personnalisé qui suppose accueil et écoute, aide à la conduite de projet, contractualisation de la formation, suivi administratif, identification et traitement des difficultés d'apprentissage, reconnaissance des acquis pendant et à l'issue de la formation (livret de compétences). - de l'élaboration d'un projet personnel, en l'aidant à déterminer et construire un parcours d'insertion réaliste, en développant chez lui une attitude volontaire, autonome, fondée sur la confiance en soi, l'auto évaluation pour devenir acteur de ses choix, en confrontant les représentations des jeunes à réalité du monde économique des métiers. - de sécurisation de son parcours
<p>Intervenants</p>	<p>L'enseignant, chargé de la coordination pédagogique et d'ingénierie de formation (animateur MLDS) responsable technique de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> - travaille avec la coordinatrice académique à l'harmonisation des pratiques au niveau académique, - organise, sous la responsabilité du chef d'établissement et en liaison avec les objectifs académiques, l'ensemble des activités dans et à l'extérieur de l'établissement, - veille à la mise en œuvre des coopérations nécessaires avec l'ensemble des partenaires et FoQualE (formation qualification emploi) - accompagne chaque jeune dans la constitution de son parcours individuel de formation. <p>Intervenants : enseignants, CPE, COP, assistante sociale, infirmière Prestataires de service</p>
<p>Durée</p>	<p>Chaque action est ouverte sur l'année scolaire au maximum. Un élève peut y entrer en cours d'année et sortir avant la fin de l'action pour suivre une formation qualifiante. Un élève de la formation initiale peut bénéficier d'un accueil dans le PAPS afin de sécuriser son parcours La durée du parcours de l'élève est indépendante de la durée de l'action.</p>
<p>Évaluation</p>	<p>Bilan pédagogique et financier à la fin de l'action.</p>
<p>Exemples d'indicateurs</p>	<p>Nombre de jeunes accueillis Nombre d'heures stagiaires réalisées Devenir des jeunes à l'issue de l'action Réussite aux examens préparés (CFG, DNB, ...)</p>